

Indications des valeurs nutritives

Désignation du produit	<i>Alpinamed Ail noir capsules</i>		
Pharmacode	<i>36815157</i>		
Désignation de l'objet	<i>Complément alimentaire à base d'extrait d'ail noir, complété avec des vitamines du groupe B</i>		
Liste des ingrédients Le cas échéant, indications quantitatives sur les ingrédients	<i>65 % Préparation à base d'extrait d'ail noir (extrait d'ail noir [origine de l'ail: Argentine, fermentation Japon], huile de carthame; émulsifiants: lécithine de soja sans OGM, ester de glycérine d'acides gras alimentaires végétaux); 35 % enveloppe de la capsule: (amidon de maïs; agent humectant glycérine; carragheen); vitamine B1, vitamine B2.</i>		
	Teneur en vitamines, minéraux et autres substances (3 Capsules)	Proportion en pourcentage des quantités de référence (3 Capsules)	
	<i>Vitamine B₁</i> <i>Vitamine B₂</i>	<i>1.65 mg</i> <i>2.1 mg</i>	<i>150 %</i> <i>150 %</i>
Consommation journalière recommandée en portions	<i>3 Capsules</i>		
Allergènes potentiellement présents (veuillez cocher)	☐ Céréales contenant du gluten et produits dérivés ☐ Crustacés et produits dérivés ☐ Œufs et produits dérivés ☐ Poissons et produits dérivés ☐ Arachides et produits dérivés ☒ Graines de soja et produits dérivés ☐ Lait et produits dérivés, y compris le lactose ☐ Fruits à coque dure ou noix et produits dérivés ☐ Céleri et produits dérivés ☐ Moutarde et produits dérivés ☐ Graines de sésame et produits dérivés ☐ Dioxyde de soufre et sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ☐ Lupins et produits dérivés ☐ Mollusques et produits dérivés		
Le cas échéant, prescriptions de conservation	<i>Conserver au sec et à température ambiante</i>		
Responsable de la mise sur le marché (distributeur)	<i>Alpinamed AG, alte Landstrasse 11, 9306 Freidorf</i>		
Le cas échéant, pays de production	<i>Suisse</i>		
Mode d'emploi	<i>Prendre la capsule avec un peu de l'eau</i>		
Teneur en alcool			

OGM: indications pour les denrées alimentaires génétiquement modifiées, contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), ou issues d'OGM (art. 7 de l'ordonnance du DFI du 23 novembre 2005 sur les denrées alimentaires génétiquement modifiées)	
Avertissement	<i>Ne pas dépasser la dose quotidienne</i>
Conseil nutritionnel	<i>Les compléments alimentaires ne remplacent pas une alimentation variée</i>
Avertissement	<i>Tenir hors de portée des enfants</i>